

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réouverture des plages municipales et du Manoir à Saint-Gabriel-de-Brandon

Joliette, le 27 juillet 2007 – Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ayant confirmé la disparition de la fleur d'eau, d'algues bleu-vert et l'absence de toxine dans l'eau, l'exploitant de la plage municipale et de la plage du Manoir, situé à Saint-Gabriel-de-Brandon, peut maintenant procéder à la réouverture de ces plages.

Alors à vous d'en profiter et bonne baignade !!!

- 30 -

Source : Docteure Sylvie Quirion
Médecin-conseil
Direction de santé publique et d'évaluation
☎ 450 759-1157, poste 4430

Information : Suzanne Hamel-Fortin
Médecin-conseil en santé et environnement
Direction de santé publique et d'évaluation
☎ 450 759-1157, poste 4430